



**Grand Conseil**  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18. JUIN 196

Déposé le : 12.06.18

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

Titre de l'interpellation

**Drogues : dissuasion par l'illustration**

Texte déposé

La consommation de drogues véhicule un côté glamour. La consommation festive (ou récréative) rencontre beaucoup de succès. Cocaïne, ecstasy, MDMA, amphétamines et hallucinogènes se popularisent notamment auprès des plus jeunes. Cette banalisation met en danger les consommateurs. Débutant habituellement par une consommation occasionnelle, la prise de drogues peut rapidement devenir beaucoup plus régulière. Par ailleurs, une consommation plus espacée, voire une prise de drogue unique, suffit parfois à provoquer des effets dévastateurs sur la santé, la réputation ou la socialisation. Ces éléments ressortent notamment du Forum Addictions du 31.05.2018 organisé par l'Etat de Vaud, l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive et l'organisation REL'IER.

Le trafic de drogue est un marché. Bien que les opportunités de consommation soient multiples en particulier pour les plus jeunes, agir sur l'offre n'est pas suffisant. Toute politique efficace de lutte contre la drogue doit aussi intervenir sur la demande. Le premier des quatre piliers de la politique suisse en matière de drogues porte précisément sur la prévention.

La formation au secondaire I et II (formation professionnelle et formations générales) constitue un moment charnière pour dispenser un message de prévention aussi large et étendu que possible. Conscients qu'il est illusoire d'éviter le sujet tant il est vrai que vu les sollicitations multiples, un jeune sera tôt ou tard confronté à des offres de substances, les députés soussignés appellent de leurs vœux un renforcement de la prévention dans les parcours de formation. Partisans d'une approche préventive intégrant l'intervention et les échanges avec d'anciens toxicomanes et présentant les effets concrets liés à la consommation de drogues, les députés signataires adressent les questions suivantes au Conseil d'Etat et le remercie d'ores et déjà pour ses réponses :

1. a. Quel pourcentage de personnes en formation (secondaire I et II) assistent à des cours de prévention sur les drogues, à quel moment de leur parcours de formation et avec quels contenus ?

- b. Si cette couverture est incomplète, dans quel délai le Conseil d'Etat prévoie-t-il d'atteindre l'ensemble des personnes en formation ?
2. Dans ces cours, comment les prestataires sensibilisent les personnes en formation aux effets concrets de la drogue sur leur santé, leur socialisation et leur réputation ?
3. a. Le Conseil d'Etat prévoie-t-il d'intégrer le témoignage d'anciens toxicomanes dans les cours dispensés par les prestataires ?
- b. Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?
4. Qu'en est-il des actions de prévention et de sensibilisation envisagées sur les différentes drogues notamment telles qu'elles ressortent du Forum Addictions du 31.05.2018 ?

Lausanne, le 11 juin 2018

Jean Tschopp

Souhaite développer

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

x

Ne souhaite pas développer

Γ

Nom et prénom de l'auteur :

Tschopp Jean

Signature :



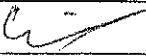
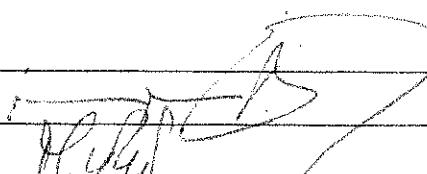
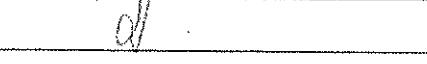
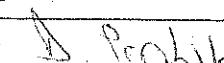
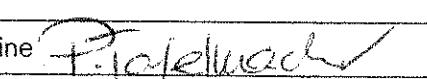
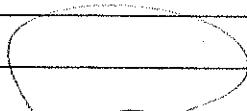
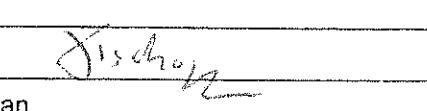
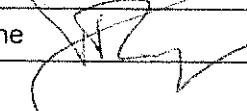
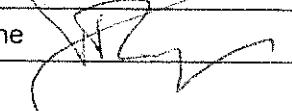
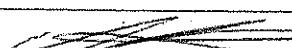
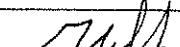
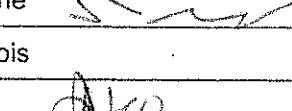
Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

Liste des député-e-s signataires – état au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Epars Olivier
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Evéquoz Séverine
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe
Bouverat Arnaud	Deillion Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline	Jaqquier Rémy
Cherbuin Amélie	Durussel José	Jobin Philippe

**Liste des député-e-s signataires – état au 1<sup>er</sup> janvier 2018**

Joly Rebecca		Neyroud Maurice		Rydlo Alexandre	
Jungclaus Delarze Susanne		Nicolet Jean-Marc		Ryf Monique	
Keller Vincent		Paccaud Yves		Schaller Graziella	
Krieg Philippe		Pahud Yvan		Schelker Carole	
Labouchère Catherine		Pernoud Pierre André		Schwaar Valérie	
Liniger Philippe		Petermann Olivier		Schwab Claude	
Lohri Didier		Podio Sylvie		Simonin Patrick	
Luccarini Yvan		Pointet François		Sonnay Eric	
Luisier Brodard Christelle		Porchet Léonore		Sordet Jean-Marc	
Mahaim Raphaël		Probst Delphine		Stürner Felix	
Marion Axel		Radice Jean-Louis		Suter Nicolas	
Masson Stéphane		Rapaz Pierre-Yves		Tafelmacher Pauline	
Matter Claude		Räss Etienne		Thuillard Jean-François	
Mayor Olivier		Ravenel Yves		Treboux Maurice	
Meienberger Daniel		Rey-Marion Aliette		Trolliet Daniel	
Meldem Martine		Rezso Stéphane		Tschopp Jean	
Melly Serge		Richard Claire		van Singer Christian	
Meyer Keller Roxanne		Riesen Werner		Venizelos Vassilis	
Miéville Laurent		Rime Anne-Lise		Volet Pierre	
Miéville Michel		Rochat Fernandez Nicolas		Vuillemin Philippe	
Mischler Maurice		Romanens Pierre-André		Vuilleumier Marc	
Mojon Gérard		Romano-Malagriba Myriam		Wahlen Marion	
Montangero Stéphane		Roulet-Grin Pierrette		Wüthrich Andreas	
Mottier Pierre François		Rubattel Denis		Zünd Georges	
Neumann Sarah		Ruch Daniel		Zwahlen Pierre	